

Relevé de conclusions de la réunion d'installation du CTRA 20 juin 2008

La liste des personnes participant à la réunion figure en annexe 1

Cette réunion présidée par M.WESTERMANN a permis d'aborder les points suivants :

I. Rôle et fonctionnement du CTRA :

Le CTRA est l'instance de concertation régionale. Il a vocation a :

- être une force de proposition et de mobilisation en matière de politique menée en faveur des personnes souffrant d'autisme
- faciliter l'organisation de réseaux
- être aussi un lieu de rencontre entre les différents partenaires et de formulation de constats et de réflexions partagées.

Un COPIL(comité de pilotage) composé des 2 DDASS et de la DRASS, de l'ARH et de la CRAM, du médecin correspondant en santé mentale et d'un représentant du service médical régional, de l'Education Nationale, des Conseils Généraux et du Conseil Régional, de l'URCAM et du CREAI, prépare les réflexions du CTRA.

Un représentant des familles, désigné en pleine concertation, participera aux travaux du COPIL.

Un groupe opérationnel permanent, composé de techniciens représentant les membres du comité de pilotage et du le Centre Ressources Autismes du Nord Pas de Calais, est chargé de préparer les travaux du comité de pilotage et de l'instance de concertation régionale.

II . Présentation des premiers résultats de l'enquête ES 2006 sur la prise en charge des personnes souffrant d'autisme et de troubles envahissants du développement par les structures médico-sociales de la région :

Ces résultats sont présentés dans les pages 4 à 7 du diaporama joint en annexe 2. Les CAMSP et CMPP sont champ hors de l'enquête.

Les débats font ressortir que :

- en ce qui concerne la scolarisation des enfants, il semble nécessaire de définir à partir de quand un enfant est considéré comme scolarisé
- actuellement, il n'y a pas d'enquête similaire menée dans le champ sanitaire par les échelons statistiques des DRASS
- l'enquête menée en novembre 2007 par le CRA et la CREAI couvre les structures sanitaires

III . Bilan du plan autisme 2005-2007 : création du CRA et de 205 places dédiées à la prise en charge des personnes autistes et souffrant de TED :

Ce bilan est repris à la page 2 du diaporama joint en annexe 2.

Un échange s'engage sur les notions de places autorisées et de créations nettes de places ainsi que sur les moyens mis en œuvre une fois les places autorisées.

A propos, du financement plus rapide souhaité pour les projets passés en CROSMS, il est précisé que pour les dossiers ayant reçu un avis favorable du CROSMS le délai moyen de financement est de l'ordre de 1 à 2 ans.

IV . Taux d'équipement de la région en places autorisées pour accueillir les enfants et adultes autistes :

Les taux d'équipement et le nombre de places autorisées dans la région figurent en page 3 du diaporama joint en annexe 2.

En complément, la CRAM précise que 152 enfants et adultes souffrant d'autisme et de TED originaires de la région Nord-Pas de Calais sont accueillis en Belgique au 31/12/07 ce qui correspond pour le Nord à 83 enfants et 63 adultes et pour le Pas de Calais à 4 enfants et 6 adultes.

Le manque de places dans le Pas de Calais et son faible taux d'équipement sont soulignés ainsi que la nécessité de mener une enquête épidémiologique dans la région qui serait proposée dans le cadre du plan autisme.

V . La programmation des places dans le cadre du PRIAC 2007-2012 :

Cette programmation est présentée dans à la page 4 du diaporama joint en annexe 2.

En ce qui concerne 2008, le financement des 38 places pour enfants autistes est acquis.

Par ailleurs des enveloppes anticipées permettent de débiter les travaux de construction 2 ans avant l'ouverture officielle pour certains projets fléchés.

VI . La scolarisation des enfants autistes dans le Nord :

L'enquête réalisée par IEN Lille en mai 2008 auprès des enseignants référents ainsi que celle portant sur les enfants autistes scolarisés figure dans les pages 6 et 7 du diaporama joint en annexe 2.

Il est précisé que pour la rentrée 2008 il y aura 3 postes supplémentaires soit 41,5 postes d'enseignants au total, mis à disposition dans le Nord.

Les données concernent à la fois l'école publique et privée.

VII . Le programme d'animation régionale autour de 4 groupes de travail :

Il est proposé de travailler autour des thèmes suivants :

- continuité, développement et diversification de l'offre de service

- continuité et qualité des parcours
- formation des professionnels et des aidants naturels
- scolarisation en milieu ordinaire et spécialisé

Ces thèmes et le fonctionnement des groupes de travail sont présentées dans les pages 8 et 9 du diaporama.

Les groupes de travail pourront solliciter la participation d'expert en fonction des problématiques évoquées.

La co-animation des groupes, les inscriptions recueillies à l'issue de la réunion ainsi que les participations complémentaires qui seront sollicitées par la DRASS figurent en annexe 3.

Annexe 1 : liste des participants à la réunion

OPALE AUTISME 62 : Mme Toulet
ANECAMSP : M. Maquet
ARH : Mme Fabre
ASRL : Mme Mouvier et M. Farine
APAJH : Mme Lambin , M. Capelain
AUTISME LOISIRS : Mme Fazio
AUTISME NORD : M. Pourbaix
AUTISME PAS DE CALAIS : Mme Lichojeck
CRA : M.Masson
COLLECTIF AUTISME DUNKERQUOIS : Mme Capel
CONSEIL GENERAL DU NORD : M. Tomaszik
CONSEILGENERAL DU PAS DE CALAIS : Mme Pierkarski
CRAM : Mme Dernoncourt
CREAI NORD PAS DE CALAIS : M.Orient, M.Dussart, Mme Bigote et Mme Sow
DDASS DU NORD : M. Dutoit
DDASS PAS DE CALAIS : Mme Toussaint
DRASS NORD PAS DE CALAIS : Mme Boulanger, Mme Pikus, Melle Hannotiaux
GNI : M.Lozié
INSPECTION ACADEMIQUE DU NORD : M. Guillez
INSPECTION ACADEMIQUE DU PAS DE CALAIS : Mme Rodier
PAS A PAS : Mme Alvarez
CONSEIL REGIONAL : Mme Bonnenfant et Mme Rigaud
SESAME AUTISME NORD PAS DE CALAIS : M. Hodge
UDAPEI DU NORD : M. Rodrigues
UDAPEI DU PAS DE CALAIS : Mme Dekeister
URAPEI : Mme Paul , M. Masse
URIOPSS : M.Atmere
ASS DES AS : M.Bouche, M. Delépine
APEI de DUNKERQUE : M. Duytsche
ADEP 62 : M. Montagner, M. Henaut

Etaient excusés :

Hôpital Fontan : M.Delion

CRA : M. Caplier

AUTISME RESSOURCES NORD PAS DE CALAIS : M.Chevrier